



Soutien technique des lacs

Programme Bleu Laurentides
Municipalité de Labelle

Rapport d'activités par Lucie Bouchard, agente de liaison
Été 2008

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1. MUNICIPALITÉ DE LABELLE	2
2. BIOGRAPHIE DE L'AGENT DE LIAISON – LUCIE BOUCHARD.....	3
3. OBJECTIF GÉNÉRAL.....	4
4. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	4
5. BILAN DES ACTIVITÉS	6
6. RECOMMANDATIONS	24
5.1 ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE LAC	24
5.2 MUNICIPALITÉ DE LABELLE	25
5.3 CONCERTATION	25
ANNEXE 1.....	27
ANNEXE 2.....	29
RÉFÉRENCES	31

INTRODUCTION

La région administrative des Laurentides connaît depuis trente ans une très forte croissance démographique, un développement soutenu et une augmentation de l'occupation autour des lacs. Le nombre de villégiateurs venant contempler la beauté des paysages des Laurentides est aussi fortement à la hausse.

Les milieux naturels des Laurentides, plus particulièrement les lacs, sont donc soumis à d'énormes pressions qui peuvent menacer leur intégrité écologique. Plusieurs lacs de cette région montrent d'ailleurs des signes inquiétants de dégradation. En effet, certains d'entre eux vieillissent à un rythme accéléré en raison de l'apport important de nutriments d'origine anthropique qui favorisent la prolifération d'algues et de plantes aquatiques envahissantes. Il est important de noter que la dégradation des lacs peut engendrer des conséquences économiques non négligeables chez les riverains et les municipalités. Par exemple, la diminution des possibilités de loisirs sur un plan d'eau infesté de plantes aquatiques envahissantes ou de cyanobactéries peut engendrer une baisse significative de la valeur des immeubles situés autour de ce dernier. À la lumière de ces informations, il apparaît urgent que les associations de lac et les municipalités des Laurentides entreprennent le suivi de l'état de santé de leur (s) lac (s).

Bleu Laurentides est une initiative du milieu, issue de la *Table de concertation sur les lacs des Laurentides* qui vise à susciter un changement de comportement significatif chez les usagers. Il a aussi pour but d'inciter les gestionnaires municipaux à favoriser l'adoption de nouvelles pratiques d'aménagement des territoires lacustres.

Bleu Laurentides se divise en deux volets :

- Mettre en place un programme régional d'accompagnement pour la mise en oeuvre de la surveillance volontaire sur les lacs des Laurentides.
- Développer, avec les municipalités et les acteurs du milieu, des outils d'aménagement et de gestion durables des paysages lacustres.

Les différents outils développés misent sur le partenariat naturel entre les riverains et les gestionnaires municipaux pour renforcer les compétences locales en matière de gestion durable des lacs.

1. MUNICIPALITÉ DE LABELLE

Avec une superficie de 217,11 km², la municipalité de Labelle a beaucoup à offrir grâce à la beauté de sa nature, la variété des loisirs et la multitude de services offerts. Son territoire regorge de forêts, de montagnes et de plans d'eau. Aujourd'hui, la municipalité de Labelle, la porte d'entrée des Hautes-Laurentides, est un paradis incontesté des activités de plein air dans les Laurentides ; la rivière Rouge est le lieu désigné pour une descente de canot ou de kayak en partant de la Chute aux Iroquois. Le parc linéaire Le P'tit Train du Nord permettra de satisfaire les adeptes de vélo et de cyclotourisme sur 200 km de voie cyclable. Tout comme le comédien et animateur Francis Reddy lors de son passage à l'émission « La petite séduction », laissez-vous séduire par les attraits de cette municipalité!



2. BIOGRAPHIE DE L'AGENT DE LIAISON – LUCIE BOUCHARD

Lucie Bouchard a complété une formation en science biologique, profil écologie et environnement à l'Université de Montréal. Elle est actuellement candidate à la maîtrise en gestion de l'environnement de l'Université de Sherbrooke. Très satisfaite de son expérience de 2006 comme agente de liaison à la municipalité de Val-des-Lacs, Lucie a décidé de revivre l'expérience d'agente de liaison dans la municipalité de Labelle. Lucie croit que les actions locales du programme permettent de mobiliser les acteurs locaux à l'importance de conserver la ressource en eau et d'entraîner un engouement pour le respect de l'environnement.



3. OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général de ce programme est de fournir une ressource technique dont le mandat est de concerter la municipalité et des représentants de différentes associations de lacs afin d'identifier les problématiques et priorités, à la fois de la municipalité et des associations, de faire un plan d'action avec eux, qui reflète ces priorités et de procéder à la réalisation de ce plan d'action au cours de l'été 2008. Ainsi, le service de soutien technique 2008 fournit pendant 16 semaines une ressource technique, dont le mandat consiste à valider et mettre en œuvre un plan d'action concerté entre la municipalité et leurs associations de lacs participantes.

4. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Suite à une conférence téléphonique entre les représentants municipaux et le CRE Laurentides le 13 mai 2008, un plan d'action a été élaboré par le CRE Laurentides et déposé aux répondants du projet à la municipalité. Ce plan intègre les préoccupations et les besoins exposés par la municipalité en planifiant des activités précises pour répondre aux priorités ciblées. Ce cadre d'action a fait l'objet d'une validation auprès des associations participantes et a fait face à des ajustements en fonction de la réalité sur le terrain lors de la consultation conjointe des responsables de projet (municipalité, associations et CRE Laurentides). Des objectifs spécifiques ont découlés de ce plan d'action et ont été réalisés durant l'été.

Ce rapport est divisé en deux sections. La première section contient un bilan de l'été et vise à évaluer l'atteinte des objectifs du plan d'action, à l'aide des actions posées et des documents produits en rapport avec chaque objectif. La liste des documents produits et une copie de ceux-ci sont en annexe de ce rapport. La seconde section présente mes recommandations quant aux orientations de la municipalité, en relation avec les objectifs décrits dans le plan d'action.

Voici les objectifs spécifiques pour l'été 2008 :

Objectifs spécifiques
1. Sensibiliser les riverains des lacs ciblés et les autres citoyens de la municipalité aux problématiques d'eutrophisation et d'érosion des rives ainsi qu'à l'importance de protéger les bandes riveraines. Encourager et promouvoir un programme de revégétalisation des rives et une sensibilisation à la conservation de la végétation en place (aucune intervention sur la végétation) ainsi qu'à l'utilisation des espèces indigènes riveraines. Les lacs suivants sont priorisés : le lac Joly et le lac Labelle.
2. Favoriser la communication entre les riverains de certains lacs de la municipalité de Labelle afin de promouvoir la création de nouvelles associations de lacs sur le territoire et, si possible, d'un regroupement d'associations de lacs.
3. Participer aux activités organisées par la municipalité ou les associations de lacs relativement au mandat de protection des lacs et à l'environnement en général.
4. Élaborer un Plan directeur du lac Joly , si le temps le permet.
5. Caractériser , si le temps le permet, <i>certaines secteurs sensibles</i> des lacs, autre que Joly et Labelle, avec l'aide des riverains, en utilisant le protocole de caractérisation de la bande riveraine.
6. Effectuer un suivi du projet pilote de la MRC des Laurentides sur la gestion des eaux de ruissellement des fossés de chemins publics.

5. BILAN DES ACTIVITÉS

5.1 Sensibiliser les riverains des lacs ciblés et les autres citoyens de la municipalité aux problématiques d'eutrophisation et d'érosion des rives ainsi qu'à l'importance de protéger les bandes riveraines. Encourager et promouvoir un programme de revégétalisation des rives et une sensibilisation à la conservation de la végétation en place (aucune intervention sur la végétation) ainsi qu'à l'utilisation des espèces indigènes riveraines. Les lacs suivants sont priorités : le lac Joly et le lac Labelle.

Quelques activités étaient proposées dans le plan d'action afin d'atteindre cet objectif :

- a. Faire des visites personnalisées des riverains afin de répondre à leurs interrogations d'ordre environnemental (l'eutrophisation des lacs, présence de cyanobactéries, présence du myriophylle à épi) et de les informer sur les mesures possibles à prendre afin d'améliorer la qualité de leur rive dans le but de minimiser les apports d'éléments fertilisants et l'envasement des lacs.
- b. Réaliser des séances d'information et des ateliers de formation portant sur les saines pratiques autour des lacs avec les différentes associations de lacs et les citoyens de la municipalité (nettoyage des bateaux, épandage de pesticides ou herbicides, etc.).
- c. Fournir l'information sur les nouvelles réglementations (protection de la bande riveraine et reboisement obligatoire dans les 3 ans, épandage de pesticides, nettoyage d'embarcations, etc.)
- d. Élaborer des dépliants portant sur la nouvelle réglementation.
- e. Distribution de dépliants, par exemple « Bande riveraine au travail ! » ou « Impact des véhicules récréatifs motorisés sur la faune et les habitats aquatiques riverains »
- f. Écrire ou publier des articles de sensibilisation.

Le tableau suivant présente les activités qui se sont déroulées durant mon mandat.

Tableau I. Activités de **sensibilisation** réalisées à l'été 2008 par l'agente de liaison

Activités de sensibilisation effectuées par l'agente de liaison	Date	Détails de l'activité	Nombre de personnes rejointes
Élaboration de dépliants portant sur la nouvelle réglementation	juin	Élaboration de dépliants sur les règlements sur l'épandage des pesticides et des fertilisants + revégétalisation de la bande riveraine + lavage obligatoire des bateaux	
Organisation de la démonstration de revégétalisation avec Agir pour la Diable	9 août	Formation sur la revégétalisation des rives par Agir pour la Diable et Paysagement Nature au Lac Joly	10
Coordination des activités d'Agir pour la Diable	août	Coordination du concours sur la revégétalisation des rives et l'analyse de l'eau du ruisseau de la Branche-Ouest dans le bassin versant du lac Labelle	
Tenue d'un kiosque à caractère environnemental	14 juin	Kiosque sur les 5 besoins essentiels des poissons, à la Fête de la pêche	Environ 30
Visites personnalisées de riverains	16 juin au 15 juillet	Secteur ciblé du lac Labelle : Envoi de lettre postale + évaluation de la bande riveraine	66
	Été	Évaluation de la bande riveraine : Rencontre de riverains	25
Publications d'articles de sensibilisation ou à caractère environnemental	Été	Dans « L'info-labellois » : « Lumière sur les algues bleu-vert », « Au revoir Labelle » Capsule : « La bande riveraine : le bouclier des lacs », « Jardiner, une assurance santé pour les lacs », « Sceptique de votre installation septique? », « Naviguez-vous santé? »	1 330 exemplaires + version sur le site Internet de la municipalité
Tenue d'un kiosque à caractère environnemental – Association des propriétaires au Lac Labelle	13 juillet	Kiosque tenu lors de l'analyse de l'eau : Donner de l'information sur les problématiques (myriophylle à épi, cyanobactérie) du lac Labelle et sur la nouvelle réglementation	21
Tenue d'un kiosque à caractère environnemental - Association des propriétaires au Lac Labelle	16 août	Kiosque tenu à l'épluchette de blé d'Inde : Donner de l'information sur les problématiques du lac Labelle et sur la nouvelle réglementation	Environ 60

Élaboration de dépliants portant sur la nouvelle réglementation municipale :

Trois dépliants ont été élaborés cet été afin de répondre aux interrogations des citoyens à propos des nouvelles réglementations sur l'environnement des cours d'eau. Ils ont été remis durant l'été par le service de l'urbanisme et moi-même.

Formation sur la revégétalisation des rives:

Lieu : descente du Chemin des huarts (lac Joly)

Description :

L'organisme de bassin versant Agir pour la Diable a offert à la municipalité une formation gratuite sur la revégétalisation des rives. J'ai donc coordonné cette activité et couvert le volet réglementation de la présentation. Sophie Gallais d'Agir pour la Diable couvrait le volet « Qu'est-ce qu'une bande riveraine » et ses fonctions. Christelle Leynaert de « Paysagement nature » a expliqué comment faire un aménagement de la rive et a présenté des plants indigènes intéressants. La formation s'est terminée par une démonstration de revégétalisation où les personnes présentes ont pu se pratiquer à planter des arbustes.



Coordination des activités d'Agir pour la Diable :

L'organisme de bassin versant Agir pour la Diable a reçu un montant d'argent du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) afin de poser des actions pour les lacs affectés en 2007, par des épisodes de fleurs d'eau d'algues bleu-vert. Le lac Labelle a ainsi bénéficié d'un montant d'argent qui devait être consacré à des activités de sensibilisation ou à des activités riveraines. J'ai proposé des idées d'activités aux membres de l'association et deux activités ont été retenues, soit l'analyse d'eau du ruisseau de la Branche-Ouest et un concours de revégétalisation des rives. J'ai accompagné Nadia Bonenfant de Agir pour la Diable et Yvan Guindon de l'association du lac Labelle le 18 août, pour échantillonner le phosphore total trace et les matières en suspension dans le ruisseau. Le concours de revégétalisation des rives se déroulant le 12 septembre, j'ai réglé les détails importants de coordination avant mon départ. Par exemple, j'ai trouvé la salle où aura lieu la remise des prix, les membres du jury ainsi que les critères de sélection.

Kiosque à la Fête de la pêche :



Le tournoi de pêche, se déroulant au Petit-lac-Caribou dans le cadre de la Fête de la pêche, est un excellent moyen pour rejoindre la population locale. En effet, le public visé n'est souvent pas riverain mais il jouit tout de même des plans d'eau de la région. Les parents profitent également de cette fête pour

initier leurs enfants à la pêche. Il y avait donc beaucoup d'enfants présents. Le sujet traité lors de ce kiosque fut principalement l'habitat du poisson. Des affiches sur les besoins essentiels du poisson avaient été préparées pour rejoindre le public adulte et des dépliants sur l'habitat du poisson ont été remis. Pour les enfants, des jeux et des

livres à colorier sur l'habitat du poisson ont été remis à presque tous les enfants présents. Les « coin-coins » ont littéralement fait fureur. Par ailleurs, il aurait été intéressant de traiter de la problématique du myriophylle à épi afin de conscientiser les pêcheurs à bien nettoyer leurs bateaux. En effet, les pêcheurs transportent très souvent leurs embarcations d'un plan d'eau à l'autre.

Visites personnalisées de riverains :

La municipalité avait comme priorité la visite de riverains dans le secteur de la Presqu'île du lac Labelle, où il y a eu des épisodes de fleurs d'eau l'été dernier. J'ai donc évalué la bande riveraine et vérifié les informations sur les installations septiques de 66 résidences du secteur. Un rapport d'observation a été produit et remis à la ville. Une copie de ce rapport est présentée à l'annexe 2. Également, durant les assemblées générales annuelles des associations, je faisais circuler une feuille

Fiche d'évaluation de votre bande riveraine

> Avez-vous des végétaux sur un minimum de 10 mètres (de la ligne des hautes eaux)?

☺ ☹ ☠

> Si oui, y a-t-il présence des 3 types de végétaux?

Arbres ☺ ☹ ☠

Arbustes ☺ ☹ ☠

Herbacées ☺ ☹ ☠

> Les espèces indigènes sont-elles représentées?

☺ ☹ ☠

> Votre littoral est-il d'aspect naturel?

☺ ☹ ☠

> Votre ouverture sur le lac (fenêtre verte) est-elle limitée à 5 mètres?

☺ ☹ ☠

> Suggestions de l'agent de liaison :

d'inscription pour les riverains intéressés par ma visite sur leur terrain. Couplé au bouche-à-oreille, 25 riverains m'ont fait la demande de visite. J'ai évalué la bande riveraine et répondu à leurs interrogations par rapport à la nouvelle réglementation municipale sur la protection de la bande riveraine. Le compte-rendu de ces visites est présenté à l'annexe 3.

Kiosque lors de l'analyse de l'eau :

J'ai profité de l'activité d'analyse de l'eau offerte aux membres de l'association des propriétaires du Lac Labelle pour faire un kiosque d'information. J'ai livré de l'information aux personnes présentes sur les problématiques liées au Lac Labelle, soit les cyanobactéries et le myriophylle à épi. Les personnes rejointes étaient au courant des problématiques mais ne savaient pas à quoi ressemblaient les

phénomènes de fleurs d'eau et le myriophylle à épi. J'ai donc donné plus de détails, lors de cette rencontre, sur l'aspect des fleurs d'eau et quoi faire si il y a présence d'une fleur d'eau. La réponse des personnes a été très positive et l'activité très bien reçue.

Kiosque à l'épluchette de blé d'Inde :

Cette dernière activité avec les riverains du Lac Labelle a été une belle réussite. Les gens présents étaient très intéressés et m'ont posé beaucoup de questions. Les interrogations portaient principalement sur la nouvelle réglementation.

Je crois avoir atteint cet objectif spécifique, considérant le nombre important d'heures qui lui ont été consacré durant mon mandat et quant à la quantité de riverains rejoints. Les activités ont été diversifiées et ont été réalisées dans le but de rencontrer un maximum de riverains.

5.2 Favoriser la communication entre les riverains de certains lacs de la municipalité de Labelle afin de promouvoir la création de nouvelles associations de lacs sur le territoire et, si possible, d'un regroupement d'associations de lacs.

Les activités prévues dans le plan d'action afin d'atteindre cet objectif étaient :

- a. Conférence sur les bienfaits d'une association (ou regroupement de lacs (CRE Laurentides) ;
- b. Participation aux assemblées générales annuelles des associations de lacs (Joly et Labelle);
- c. Démarchage, promotion et diffusion auprès des riverains ;
- d. Réseautage, favoriser les relations avec les associations existantes ;

Le tableau II présente les activités de communication réalisées à l'été 2008.

Tableau II. Activités de **communication** réalisées par l'agente de liaison à l'été 2008

Activités de communication effectuées par l'agente de liaison	Date	Nom de l'association	Détails de l'activité	Nombre de personnes rejointes
Rencontre avec les associations et transmission de l'information	12 juin	Association des propriétaires au Lac Labelle	Mise à jour des informations communes, présentation du plan d'action	1
Participation de l'agente à des assemblées générales annuelles d'associations	21 juin	Association des propriétaires riverains du Lac Joly	Présentation du plan d'action de l'été 2008	30
	6 juillet	Association des propriétaires au Lac Labelle	Présentation du plan d'action de l'été 2008	35
Conférence sur les bienfaits de former une association de protection de lac	31 juillet	Lac Gervais	Présentation des démarches pour la formation d'une association et des outils de gestion	14
Démarrage et promotion de l'association du Lac Gervais	été	Lac Gervais	Création d'une liste de contact, aide dans la démarche de création de l'association	18

Rencontre avec les associations et transmission de l'information :

Dès le début de mon mandat, j'ai tenté de rejoindre rapidement les président(e)s des associations de lac afin d'organiser une rencontre. La communication avec le président du lac Labelle, monsieur Luc Guindon, a été très facile et nous nous sommes rencontrés le 12 juin. J'ai rencontré le président de l'association du lac Labelle le 12 juin. Lors de cette rencontre, nous avons discuté des problématiques liées au lac Labelle et des actions posées par l'association. Les riverains du lac Labelle paient actuellement une taxe environnementale de 20 \$ afin de gérer la descente de bateau. Ils ont acheté une *Trousse des lacs* et ont adhéré au programme *RSV-lacs* du MDDEP à l'été 2007. Les problématiques rapportées par le président M. Guindon étaient la présence de fleurs d'eau de cyanobactérie à l'été 2007, la présence du myriophylle à épi, le batillage et les goélands. M. Guindon

Ce dernier a fait la demande pour que j'effectue une évaluation de la bande riveraine pour le secteur de la grande baie, mais malheureusement nous avons manqué de temps.

Pour l'association du lac Joly, cela a pris plus de temps avant d'établir un contact avec un membre. Au milieu du mandat, monsieur Jules Houde, le directeur de l'association, est devenu ma personne ressource dans l'association. La liste de contact de ces deux associations est présentée à l'annexe 4.

Assemblées générales annuelles des associations :

J'ai participé aux assemblées générales annuelles des associations des lacs Joly et Labelle. J'y ai présenté mon plan d'action et répondu aux inquiétudes des riverains. J'ai aussi distribué les dépliants suivants : « *Nos lacs et cours d'eau – Une richesse collective à préserver* », « *Réglementation municipale sur la bande riveraine et les pesticides* », « *Bande riveraine au travail* » ainsi que la capsule du CRE traitant des plantes aquatiques et le document intitulé « *Comment limiter la propagation du myriophylle à épi, cette plante qui envahit nos cours d'eau?* ». J'ai également fait circuler une feuille d'inscription pour les riverains intéressés à procéder à l'évaluation de leur bande riveraine.

Conférence sur les bienfaits de la création d'une association de protection de lac :

La municipalité avait fait la demande pour la création de deux nouvelles associations de protection de lac, soit celle du Lac Gervais et du lac Saidon. J'ai fait un appel aux riverains intéressés dans le journal de la municipalité. Je n'ai reçu aucune demande par les riverains du lac Saidon. Quelques riverains du lac Gervais m'ont téléphoné pour m'informer de la situation particulière au lac Gervais. Une association a été créée en 1991 mais elle est inactive depuis quelques années. Plusieurs personnes se sont montrées intéressées à la remise sur pied de cette association, c'est pourquoi j'ai organisé une conférence sur les bienfaits d'une

association de lac. La présentation a été remise à la municipalité. La liste des riverains intéressés est présentée à l'annexe 4. Voici le résumé de la soirée :

1. Qu'est-ce qu'une association de lac :

Le début de la présentation a porté sur les définitions d'une association de protection de l'environnement d'un lac et la présentation du bassin versant du lac Gervais. J'ai proposé de ne pas restreindre les membres à la première couronne riveraine mais d'offrir l'opportunité d'être membre à tous les résidents du bassin versant.

2. Pourquoi se regrouper en association de lac :

Plusieurs avantages ont été présentés. Il y avait un scepticisme de la part des anciens membres de l'association à propos d'augmenter le pouvoir d'influence auprès de la municipalité, dû aux rapports passés entre ces derniers.

3. Démarches administratives :

L'association du lac Gervais n'est pas dissoute mais est inactive, ce qui donne une situation particulière pour la mise en place d'une nouvelle association. L'association est encore enregistrée au registre du gouvernement provincial et possède toujours un compte en banque. Légalement les anciens membres doivent démissionner lors d'une assemblée générale et c'est par la suite qu'il y a une élection des nouveaux membres. C'est pourquoi, il a été proposé qu'un comité provisoire étudie les anciens règlements et la charte de l'association afin d'y apporter des modifications lors de l'assemblée. Il a été proposé qu'une assemblée générale se tienne le 1^{er} septembre. Une personne communiquera avec les anciens membres afin qu'ils se présentent à l'assemblée pour démissionner. Les modifications au règlement seront apportées ainsi que pour les nouveaux objectifs de l'association.

4. Présentation des outils de gestion de l'eau :

Une liste d'outils a été présentée aux personnes présentes. Cette liste comprend la *Trousse des lacs*, un document explicatif du *RSV-lacs* et des publications intéressantes. Des dépliants ont aussi été distribués : « Réglementation municipale », « *Vivre au bord de l'eau* », « *Vos lacs et cours d'eau* », « *Guide du plaisancier* » et « *Maison propre et jardin vert* ».

Bien qu'il y ait eu quelques difficultés de communication, je crois avoir atteint cet objectif. Je n'ai eu aucun contact avec des résidents du bassin versant du lac Sardon, c'est pourquoi je n'ai pas pu réaliser cette activité. Malgré tout, j'ai de grandes espérances pour la création de l'association au lac Gervais. En effet, les gens rencontrés étaient très motivés.

5.3 Participer aux activités organisées par la municipalité ou les associations de lacs relativement au mandat de protection des lacs et à l'environnement en général

Une seule activité a été organisée par la municipalité durant mon mandat. L'organisme Agir pour la Diable, a distribué à la municipalité des jeunes arbres pour les citoyens de Labelle. Cette activité s'est déroulée le 31 mai et a rejoint environ 40 citoyens dont 7 riverains. Ces riverains étaient déjà au courant de la nouvelle réglementation sur la revégétalisation de la rive et je leur ai fourni la liste de pépinières pour les arbustes. Le nombre de personnes fut beaucoup moins élevé que prévu, notamment pour les riverains. Une publicité tardive de la part de la municipalité et une mauvaise température sont probablement les causes de ce faible achalandage. Également, la municipalité avait réalisé deux semaines auparavant une autre journée de distribution d'arbres.



Il aurait été intéressant d'organiser une journée verte à la municipalité en collaboration avec les associations de lacs mais le manque de temps n'a pas permis d'effectuer une telle activité.

5.4 Élaborer un Plan directeur du lac Joly

Puisque la municipalité de Labelle est à sa troisième année de participation au programme *Bleu Laurentides*, les démarches de gestion de l'eau sont avancées. C'est pourquoi il m'a été possible d'élaborer un plan directeur de l'eau pour le bassin versant du lac Joly. L'objectif de ce plan directeur est de déterminer et de hiérarchiser les interventions à réaliser dans le bassin versant, pour atteindre les objectifs fixés, en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'eau (citoyens, associations de lacs, municipalités, MRC). J'ai donc, tout d'abord, réalisé un portrait du bassin versant et un diagnostic. J'ai remis ce document préliminaire à l'association du Lac Joly et à la municipalité afin que ces acteurs me donnent leurs commentaires. Après quoi, j'ai réalisé un plan d'action, un échéancier et un suivi. Le tout a été remis le 29 août à la municipalité et à l'association du lac. La production de ce document a nécessité plus de temps que prévu dans le plan d'action, en raison d'une quantité impressionnante d'information à consulter.

5.5 Caractériser, si le temps le permet, certains secteurs sensibles des lacs, autre que Joly et Labelle, avec l'aide des riverains, en utilisant le protocole de caractérisation de la bande riveraine.

Cet objectif a été abandonné puisque aucune association n'a demandé d'aide à ce sujet. Si les démarches avec le lac Gervais avaient été entamées plus tôt, il aurait probablement été possible de former quelques riverains au protocole de la caractérisation de la bande riveraine.

5.6 Effectuer un suivi du projet pilote de la MRC des Laurentides sur la gestion des eaux de ruissellement des fossés de chemins publics.

La MRC des Laurentides a débuté un projet pilote, en collaboration avec le CRE Laurentides, de gestion des eaux de ruissellement des fossés de chemins publics cet été. La municipalité de Labelle a participé à ce projet. Les objectifs de ce projet étaient de limiter l'eutrophisation des lacs par l'apport de sédiments des chemins publics, de maintenir une qualité de l'eau du territoire, de protéger les frayères et les habitats aquatiques et finalement, de diminuer les coûts de voirie à long terme. Un secteur sensible pour l'érosion des fossés a été répertorié les années dernières au lac Joly. La municipalité de Labelle a décidé d'utiliser les techniques de végétalisation des fossés, d'empierrement et à l'aide de toiles géotextiles.



Avant

Après





Avant



Après



Avant



Après





Affaissement à cause des fortes pluies et de la pente

Les résultats de ce projet réalisé à Labelle seront prochainement disponible sur le site de la MRC des Laurentides au :

<http://www.mrclaurentides.qc.ca/fr/accueil/index.html>

5.7 Tableau des résultats

Nom du programme	Période visée
Le Soutien technique 2008 de <i>Bleu Laurentides</i>	Du 21 mai au 25 août 2008

But
L'objectif principal du projet est de susciter un changement de comportements chez les usagers des plans d'eau et les gestionnaires municipaux et de renforcer les compétences locales en matière de gestion durable des lacs.

Tableau des résultats			
Activités	Extrants/Livrables	Effets/Impacts	
Sensibilisation Élaboration de dépliants portant sur la nouvelle réglementation Organisation de la démonstration de revégétalisation avec Agir pour la Diable Coordination du concours sur le revégétalisation des rives et analyse de l'eau du ruisseau de la Branche Ouest du bassin versant du lac Labelle Kiosque sur les 5 besoins essentiels des poissons tenu à la Fête de la pêche Visites personnalisées de riverains Publications d'articles de sensibilisation ou à caractère environnemental Tenue de kiosques à caractère environnemental au Lac Labelle (épluchette de blé d'inde et analyse de l'eau) Distribution des arbres	Résultats 3 dépliants élaborés et remis à la municipalité Aménagement d'une descente publique au lac Labelle 5 affiches installées au local de l'association de pêche de Labelle, sur les besoins essentiels des poissons Évaluation personnelle et recommandations sur l'aménagement de la bande riveraine Distribution de documents d'information Présence de riverains aux activités	Sensibilisation des riverains Intégration de nouvelles connaissances sur l'environnement des lacs Intégration de nouvelles connaissances sur la nouvelle réglementation municipale Changements de pratiques chez les riverains	
		Bénéficiaires Membres des associations de lac Propriétaires riverains Pêcheurs de Labelle Citoyens de Labelle	Effet d'entraînement et enthousiasme

Tableau des résultats				
Activités		Extrants/Livrables		Effets/Impacts
Communication	Rencontre avec les associations de lacs et transmission de l'information	Résultats	Présentation des démarches pour la formation d'une association et des outils de gestion	Prise de conscience de l'importance d'une association de lac
	Participation à des assemblées générales annuelles d'associations (Lac Labelle et Lac Joly)		Création d'une liste de contact, aide dans la démarche de création de l'association	Communication des interrogations et inquiétudes
	Conférence sur les bienfaits de la création d'une association de protection de lac	Bénéficiaire	Riverains des associations de lac	Effet d'entraînement
	Démarrage et promotion de l'association du Lac Gervais		Riverains de lac Gervais Municipalité	Mobilisation
PDE	Élaboration d'un plan directeur de l'eau pour le bassin versant du lac Joly	Résultats	Portrait du bassin versant	Vue d'ensemble du bassin versant et des problématiques relatives à la santé du lac
			Diagnostic Plan d'action Échéancier Suivi	
Bénéficiaires			Municipalité	Vue objective des problématiques et des actions possibles à poser afin d'améliorer la santé du lac
			Associations des riverains du lac Joly Riverains du lac Joly Agir pour la Diable	
Suivi	Effectuer un suivi du projet pilote de la MRC des Laurentides sur la gestion des eaux de ruissellement des fossés de chemins publics	Résultats	Prise de photo avant le projet et après le projet	
			Bénéficiaire	Municipalité de Labelle CRE Laurentides MRC des Laurentides

Partenaires d'exécution Responsable du projet	Municipalité participante
<p>CRE Laurentides</p> <p>Conseil régional en environnement des Laurentides 298, rue Labelle, bureau 100 Saint-Jérôme (Qué) J7Z 5L1</p> <p>Téléphone: (450) 565.2987 Télécopie: (450) 565.0346 Courriel: info@crelaurentides.org</p> <p>Mélissa Laniel Chargée de projet du programme <i>Bleu Laurentides</i> melissa.laniel@crelaurentides.org</p>	<p>Municipalité de Labelle</p> <p>1, rue du Pont Labelle (Qué) J0T 1H0</p> <p>Téléphone : (819) 681-3371 Télécopieur : (819) 686-3820 Courriel : info@municipalite.labelle.qc.ca</p>

6. RECOMMANDATIONS

Dès le début de mon mandat, j'ai vite constaté que la municipalité et les associations des lacs de Labelle sont avancées dans leurs démarches de gestion de l'eau. Il me semble évident que la participation depuis 2006 au projet *Bleu Laurentides* y est pour beaucoup. Afin de continuer dans cette direction, je propose quelques recommandations qui pourraient aider les acteurs de l'eau de la municipalité à améliorer leur communication ainsi que la qualité de l'environnement des lacs.

6.1 Associations de protection de lac

Plusieurs recommandations ont été émises cet été dans les rapports d'ordre environnemental sur le lac Labelle et Joly. Il serait important que les associations de lacs considèrent ces recommandations et qu'elles tentent de les suivre. J'ai constaté que les précédentes agentes de liaison du programme *Bleu Laurentides* à Labelle avaient émis plusieurs recommandations dans leur rapport et que ces dernières n'ont pas toujours été suivies par les acteurs de l'eau. Il serait donc intéressant que les associations de lacs suivent, dans la mesure du possible, les recommandations proposées cet été.

Un très grand nombre de riverains ont critiqué le comportement de certains usagers d'embarcations nautiques. Il serait intéressant que les associations développent un code d'éthique basé sur le guide de sécurité nautique de Transport Canada. Ce guide pourrait être affiché aux descentes publiques de bateaux. Une très grande majorité des riverains rencontrés dans le secteur de la « Presqu'île » du lac Labelle sont très mécontents du comportement des conducteurs d'embarcations nautiques. Il serait donc intéressant que l'association des propriétaires du Lac Labelle effectue un sondage afin de vérifier le mécontentement réel de ses riverains. Si les résultats démontrent que la majorité des riverains sont mécontents, l'association

pourrait étudier la situation et proposer une limite de vitesse dans cette baie. Le bureau de la sécurité nautique de la région est une très bonne source d'information en la matière.

6.2 Municipalité de Labelle

La municipalité de Labelle a démontré un grand intérêt pour la gestion de ses milieux lacustre. Il serait donc intéressant que la municipalité participe de nouveau l'été prochain au programme *Bleu Laurentides*, afin de s'assurer du suivi du programme. Il serait également pertinent que la municipalité crée un service de l'environnement afin d'offrir un soutien annuel aux citoyens. Plusieurs riverains ont été déçus que la ressource en environnement mise à leur disposition ne soit disponible qu'en été. Une ré adhésion au programme *Bleu Laurentides* permettrait de s'assurer du suivi par la municipalité des analyses et des données compilées sur les lacs.

Il serait également intéressant que la visibilité de la municipalité soit augmentée. Plusieurs riverains ne reçoivent pas « l'Info-municipale ». Afin de remédier à cette situation, le journal municipal pourrait être inséré dans le « Publi-sac ». La version électronique pourrait également être disponible plus rapidement sur le site internet de la municipalité. Également, une section sur la page d'accueil du site internet de la municipalité pourrait être consacrée aux évènements à ne pas manquer afin d'augmenter la publicité des activités. De plus, la municipalité gagnerait à créer un onglet destiné à l'environnement sur son site.

6.3 Concertation

Afin d'augmenter la communication et les échanges, les associations des lacs de Labelle devraient se rassembler et créer un regroupement d'association. L'association du lac Gervais est en voie de se créer, ce qui donne un total de trois associations sur le territoire de la municipalité. Ces trois associations bénéficieraient

des expériences communes et représenteraient un nombre élevé de riverains auprès de la municipalité. La création d'une fédération de lac permettrait également une économie de temps et d'argent pour la gestion des problématiques environnementales.

Finalement, certains lacs de Labelle sont situés à la fois sur le territoire de plusieurs municipalités. Les règlements concernant l'aménagement des rives peuvent donc être différents pour différentes parties d'un même lac. C'est le cas pour le lac Labelle et pour le lac Gervais. La municipalité devrait donc tenter de collaborer avec la municipalité de la Minerve et de Lac-Tremblant-Nord afin d'harmoniser autant que possible la réglementation.

En terminant, j'aimerais particulièrement remercier l'association des propriétaires du Lac Labelle, l'association des riverains du Lac Joly ainsi que les riverains du lac Gervais, qui ont manifesté un si grand intérêt à la protection de la qualité des lacs de la municipalité. J'ai été très heureuse de collaborer avec eux! Je dois également souligner que mon travail n'aurait pas été possible sans l'appui de la municipalité de Labelle qui m'a soutenue tout le long de cette saison estivale!

ANNEXE 1

DOCUMENTS DISTRIBUÉS

Auteur	Type de document	Langue	Titre
Lucie Bouchard	Dépliant	Français	Ce que vous devez savoir sur la réglementation municipale : La bande riveraine
Lucie Bouchard	Dépliant	Français	Ce que vous devez savoir sur la réglementation municipale : L'utilisation des fertilisants et pesticides
Lucie Bouchard	Dépliant	Français	Ce que vous devez savoir sur la réglementation municipale : Le lavage obligatoire des bateaux, des embarcations et des accessoires sur tous les plans d'eau de Labelle
CRE Laurentides	Dépliant	Français Anglais	Bande riveraine au travail
CRE Laurentides	Dépliant	Français	Comment limiter la propagation du myriophylle à épi, cette plante qui envahit nos cours d'eau?
MDDEP	Dépliant	Français	Les algues bleu-vert dans nos plans d'eau
MSSS	Dépliant	Français	Les algues bleu-vert et la santé
Pêches et Océans Canada	Brochure	Français	Circulation du poisson... Cédez le passage
Pêches et Océans Canada	Brochure	Français	Le poisson dans tous ses habitats
MDDEP	Brochure	Français	Vos lacs et cours d'eau – Une richesse collective à protéger
Transport Canada	Brochure	Français	Guide du plaisancier
Ville de Montréal	Brochure	Français	Maison propre et jardins verts
Pêches et Océans Canada	Coin-coin	Français	Habitat du poisson
Lucie Bouchard	Affiche	Français	5 besoins essentiels du poisson : 1. Sites de reproduction
Lucie Bouchard	Affiche	Français	5 besoins essentiels du poisson : 2. Eau de qualité
Lucie Bouchard	Affiche	Français	5 besoins essentiels du poisson : 3. Nourriture
Lucie Bouchard	Affiche	Français	5 besoins essentiels du poisson : 4. Abris
Lucie Bouchard	Affiche	Français	5 besoins essentiels du poisson : 5. routes migratoires
Rappel	Affiche	Français Anglais	Vivre au Bord de l'eau
CRE Laurentides	Fiches	Français Anglais	Quelle est votre participation à la santé de votre lac?
Lucie Bouchard	Articles	Français	Lumière sur les algues bleu-vert
Lucie Bouchard	Articles	Français	Au revoir Labelle
CRE Laurentides	Capsule	Français	La bande riveraine : le bouclier des lacs
CRE Laurentides	Capsule	Français	Jardiner, une assurance santé pour les lacs
CRE Laurentides	Capsule	Français	Sceptique de votre installation septique?
CRE Laurentides	Capsule	Français	Naviguez-vous santé?
Lucie Bouchard	Rapport	Français	Plan directeur de l'eau du lac Joly
Lucie Bouchard	Rapport	Français	Rapport d'observation secteur de la Presqu'île
Lucie Bouchard, A. Martin-Lambert	Présentation	Français	Création d'une association de protection de lac

ANNEXE 2

PLANIFICATION ÉTÉ 2009

PROJET BLEU LAURENTIDES

Voici quelques idées d'objectifs et d'activités à réaliser si la municipalité participe au programme *Bleu Laurentides* à l'été 2009 :

- Rencontrer les compagnies de paysagement afin de les informer sur la réglementation municipale sur l'aménagement de la bande riveraine.
- Effectuer le suivi administratif du Plan directeur de l'eau du Lac Joly et motiver les acteurs ciblés afin qu'ils suivent l'échéancier.
- Effectuer des visites personnalisées dans les secteurs ciblés lors de la caractérisation du lac Joly.
- Effectuer des visites personnalisées dans le secteur de la Grand Baie au Lac Labelle.
- Produire des documents informatifs sur la dermatite du baigneur.
- Recueillir les données d'analyse d'eau du ruisseau de la Branche-ouest réalisée par Agir pour la Diable et évaluer si l'apport en phosphore de ce tributaire est problématique pour le lac Labelle.
- Inciter fortement les associations des lacs Joly, Labelle et Gervais à former un regroupement.
- Former les riverains du lac Gervais aux protocoles de caractérisation de lac du CRE Laurentides.

Références

BÉLAND, C. (2006). *Plan d'échantillonnage pour le Lac Joly*, CRE Laurentides. 39 p.

GROUPE SCIENTIFIQUE SUR L'EAU (2003). *Fiches synthèses sur l'eau potable et la santé humaine*, Institut national de santé publique du Québec.
<http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/198-CartableEau/default.asp?E=p>,
Consulté le 5 août 2008.